

Technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salaré(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Des connaissances de base en anglais sont
un plus pour comprendre certaines notices
techniques des constructeurs.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer le service après-vente des appareils électroménagers à domicile Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles à domicile

Contenu et modalités d'organisation

La formation se compose de 5 modules, dont 2 en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).
Module 1. Assurer le service après-vente des appareils électroménagers : diagnostic d'un défaut d'installation ou d'utilisation d'un appareil électroménager - diagnostic du dysfonctionnement d'un appareil électroménager - remise en état des appareils électroménagers (15 semaines).
Module 2 en entreprise. Assurer le service après-vente des appareils électroménagers : diagnostic d'un appareil électroménager - remise en état des appareils électroménagers et conclusion d'une intervention (2 semaines).
Module 3. Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles : mise en service d'une installation audiovisuelle - diagnostic d'un défaut d'utilisation ou de configuration d'une installation audiovisuelle - dépannage des téléviseurs à écrans plats (6 semaines).
Module 4 en entreprise. Assurer le service après-vente des installations audiovisuelles : mise en service d'une installation audiovisuelle - diagnostic d'un défaut d'utilisation ou de configuration d'une installation audiovisuelle - dépannage des téléviseurs à écrans plats (2 semaines).
Module 5. Se préparer à intégrer une entreprise : travail sur la valorisation de l'expérience et des compétences acquises – projection dans les emplois souhaités dans l'entreprise (7 semaines). Session d'examen (1 semaine).

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel technicien d'après-vente en électroménager et audiovisuel à domicile - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00427310	du 16/09/2024 au 18/04/2025	Bègles (33)	AFPA BEGLES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00427311	du 10/02/2025 au 26/09/2025	Bègles (33)	AFPA BEGLES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00430252	du 16/12/2024 au 18/07/2025	Bègles (33)	AFPA BEGLES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00501993	du 12/05/2025 au 24/12/2025	Bègles (33)	AFPA BEGLES		MON COMPTE FORMATION	FPC
00501994	du 21/07/2025 au 13/03/2026	Bègles (33)	AFPA BEGLES		MON COMPTE FORMATION	FPC

00501995

du 29/09/2025 au
22/05/2026

Bègles (33)

AFPA BEGLES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00501996

du 05/01/2026 au
07/08/2026

Bègles (33)

AFPA BEGLES

MON
COMPTE
FORMATION

FPC